

Comité de quartier 2 – Rive droite / Les Banettes / Champ de la Cour / Chapays

Séance du mercredi 25 octobre 2017

Compte-rendu

Nb d'habitants inscrits à ce jour : 36 Nb de personnes présentes : 12

Présents pour la Ville : Jean-Louis SOUBEYROUX, Adjoint chargé de la vie des quartiers

Habitants présents : Odile BONNAZ, Marie-Claire BOUVIER-PATRON, Pierre BROUSSE, Suzanne CONY, Joëlle FAGOT, Christophe MAGNIN, Jean-Claude MEYER, Françoise PACCHIOLI, Arlette RAGAZZONI, Bernard RAMBICUR, Evelyne et Dominique JONNARD

Excusés : Olivier DUFOUR

1. COMPTE-RENDU DU 28 JUIN 2017

Une erreur a été commise dans le dernier compte rendu, il a été noté « les personnes ne souhaitent pas d'une place fermée ni de places de stationnement supplémentaires ».

Les habitants bien entendu souhaitent des places de parking supplémentaires.

2. INFORMATIONS PROJETS EN COURS

Cinéma

Inauguration le mardi 12 décembre, ouverture le mercredi 13 décembre

L'ambition de la commune est d'obtenir 35 000 entrées par an

Hoirie

Les premières constructions débiteront en début d'année prochaine. Le Super U est toujours à l'instruction.

Le permis de construire du Pôle médical a été délivré, celui-ci sera au rez de chaussée de la résidence seniors.

120 logements dont 50 pour la résidence seniors.

Chassolière

Le permis de construire a été délivré à la SDH

Route de Veurey

Projet Biotop, le permis de construire a été délivré → Résidence du Parc

Un cheminement piétons va être fait, il permettra de traverser la propriété.

Travaux assainissement rue de Charnècles sont en cours de réalisation par le Pays Voironnais

Rue des Pallaches

Une réunion aura lieu afin de donner des informations. Le CQ s'interroge sur le fait que les lignes électriques ne seront pas enfouies, Mr Soubeyroux explique que c'est Enedis qui ne veut pas le faire.

Rue du Boutet

Travaux de démarrage sur le haut de la rue du Boutet. Durant 2 à 3 mois, un trafic de camions (35 camions/jours), ces camions auront des horaires définis. En 2019 la ville et le pays voironnais feront les travaux des réseaux, d'assainissement, d'eau potable et d'aménagement pour la sécurisation des piétons.

Pôle d'Echange Multimodal

Les travaux seront effectués par le pays voironnais, Arcade jusqu'à la gare.

Redynamisation du Bourg

Aménagement urbain place Thévenet et Debelle courant été 2018. Place Thévenet : démolition de « l'annexe » qui permettra de faire des places de stationnement, sur la Place Debelle le trottoir sera rénové ainsi que l'accès au stationnement courte durée.

La ville travaille avec les commerçants sur la signalétique.

3. QUESTIONS DU DERNIER CQ

•Va-t'il y avoir des places de parking lorsque les travaux de la chaufferie seront terminés ? Effectivement il sera restitué 3 à 4 places de parking. Des places seront aménagées à l'arrière de la piscine.

•Vorep'Emoi : L'article fait sur les nuisances, les règles à respecter a été apprécié, il est demandé de faire des « piqûres » de rappel régulièrement

•Nuisances

=> Des médiateurs de nuit ont sillonné les quartiers de la commune durant l'été, ils ont travaillé en étroite collaboration avec la Police Municipale. De bons retours sont parvenus en mairie sur les missions effectuées par ces médiateurs. Le CQ fait remarquer que le bruit des jeunes à sans doute diminué mais les saletés.

•Circulation/Stationnement

Dangerosité du feu au niveau du monument aux morts => la ville concède qu'une mise au norme des feux est nécessaire. Courrier à faire au Département => pas fait à ce jour

Des véhicules du garage « Pot Bleu » sont stationnés n'importe où, il y a déjà peu de places, il serait bien que la commune intervienne. Des enrochements ont été mis au droit du poteau incendie afin de garantir l'accès aux secours

Giratoire en friche, n'est il pas possible de le rendre plus joli ? Le Département en a l'entretien et pratique le fauchage tardif.

Pour l'ambrosie la personne référente est Madame Guilhermin BARBOSA 04 76 50 47 40

QUESTIONS

L'entrée de ville n'est pas jolie, pollution visuelle par les nombreux panneaux qui sont posés sur la route.

► JLS explique que les enseignes vont disparaître, la municipalité depuis quelques mois a contacté les entreprises afin que ces derniers paient une Taxe Local de Publicité (TLPE), le montant de cette taxe dépend des m² de la publicité. A ce jour beaucoup d'entreprises ont retiré leurs panneaux publicitaires.

Les arbres le bord de la Roize vont-ils être coupés ? ► La réponse est oui car ils sont vieux et malades, la commune n'a aucune volonté d'enlever les arbres, ils seront remplacés par d'autres arbres.

Interrogation sur la fermeture de la rue du Port. ► La municipalité s'est rapprochée du Département, l'autorisation de fermer l'avenue Chapays, mais encore aucune réponse concernant la rue Stalingrad. Le Département est d'accord pour mettre des ralentisseurs quilles sur l'avenue Chapays, sur environ 30 m afin que les véhicules cessent de dépasser les bus. Ces quilles seront légères au départ puis un aménagement sera réalisé.

Comité de quartier 2 – Rive droite / Les Banettes / Champ de la Cour / Chapays
Séance du mercredi 25 octobre 2017
Compte-rendu

Demande si les abris bus sont définitifs ou temporaires ? ► Oui ils sont temporaires

Chaufferie

Au départ cette chaufferie ne devait être collée à la piscine par rapport aux fondations.

► Non celle ci a toujours été positionnée le long de la rue des Tilleuls, l'accès camions se faisant entre la piscine et la chaufferie. Actuellement les fondations sont à nus, elles seront reprises courant novembre 2017.

Les personnes pensent que la chaufferie fera du bruit, JL Soubeyroux assure que non et informe que la mise en route débutera d'ici janvier 2018. Un habitant précise qu'un lampadaire a été renversé par un camion lorsque celui-ci reculait, à ce jour toujours pas remis. ► Le lampadaire a été remis en place.

Sécurité

Le CQ est satisfait de la présence des gendarmes et de ce fait des contrôles de vitesse, cela rend les conducteurs plus sérieux. Il reste encore à faire malheureusement contre le bruit des motos,

Entre le chemin de Mr Rambicur et Jay il y a beaucoup de feuilles, il doit les enlever car lorsqu'il pleut cela bouche. ► JL Soubeyroux explique que les espaces verts sont sensibilisés à ce problème et sont donc très présents, mais la période d'automne fait tomber les feuilles et il y a beaucoup de travail sur l'ensemble de la commune.

Panneaux

Les panneaux de limite communale vont être améliorés, un seul panneau au nom de la ville entrée/sortie existera, pour ce qui est du jumelage, ville fleurie et autres annotations celles-ci seront un peu plus loin sur un « totem ». Brandegaudière et Chevalon n'existeront plus ils seront notés en petit sous le nom de Voreppe.

Circulation

Au bas de l'avenue Chapays ne serait-il pas possible d'avoir un feu, dangerosité sur la voie d'insertion, limitation de vitesse (70 km) non respectée.

Pont de Fontagnieu : la commune travaille dessus, le scénario choisi sera sûrement des feux (sécurisation des piétons)

Voirie

Au niveau du lotissement des petites Roches (av Chapays) problème pour sortir du lotissement des véhicules gênent la visibilité, ces deux stationnements peuvent ils être supprimés ? ► JLS propose de se rendre sur place et de contacter Mr et Mme Jonnard afin qu'ils expliquent le souci rencontré.

Refaire marquage au sol de l'avenue Chapays

Area

Mme Pacchioli souhaite faire un point sur le dossier de l'Area. En effet, ces derniers ont coupé les arbres en bordure d'autoroute, de ce fait il n'y a plus de « pare bruit ». Dans le courrier envoyé par l'Area la loi dont ils font référence est différente de ce que Mme Pacchioli a trouvé, alors qu'elles ont les

Comité de quartier 2 – Rive droite / Les Banettes / Champ de la Cour / Chapays
Séance du mercredi 25 octobre 2017
Compte-rendu

même référence. De par la loi qui est différente entre les deux parties, l'Area refuse de faire les travaux car pour l'Area le niveau sonore en façade calculé serait supérieur ou égal à 70 décibels, alors que Mme Pacchioli a trouvé un niveau sonore de 60 décibels. Mme Pacchioli demande où se renseigner pour obtenir des informations justes ?

► JL Soubeyroux lui propose de prendre l'attache de l'avocat conseil en mairie, et de consulter un bureau d'étude qui connaît la loi et pourra les aider.

Centre Bourg

Le CQ s'interroge sur le nombre de place qui seront faite.

► JL Soubeyroux explique que la commune peut faire le nombre de places voulues, que Voreppe a besoin de places de stationnement certaines vont être enlevées mais d'autres seront créées (vers les petits jardins) environ 40. Sur le projet seule 4/5 places seront perdues.

Parc Lefrançois

Questionnement sur le monument qui se trouve au Parc Lefrançois → c'est une œuvre offerte par l'artiste

Grande Rue

Le Machon a-t-il trouvé acquéreur ? ► JL Soubeyroux informe que pour le moment personne ne s'est manifesté, par contre la commune aimerait l'acquérir pour faire un commerce au rez de chaussée puis des logements à l'étage supérieur qui aurait ses places de parking à l'arrière.

Avenue Chapays la mise en place d'un arrêt de bus ► en discussion avec le Pays Voironnais

4. RECUEIL DES FICHES NAVETTES

PAS DE FICHE NAVETTE

***La prochaine réunion aura lieu le
mercredi 24 janvier 2018 à 20h00
Salle de l'Ecluse***